



BULLETIN MUNICIPAL DU CANTON DE HARRINGTON



LE CARNAVAL DE LOST RIVER ET LE CARNAVAL DE LA VALLÉE DE HARRINGTON EN PHOTOS

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU
lundi au vendredi

8h30 à 12h00
13h00 à 16h30
819-687-2122

Horaire de L'inspecteur Municipal
Lundi au vendredi
8h30 à 12h00
et
13h00 à 16h30

Pour toute situation urgente relevant des services municipaux (travaux publics)

COMPOSEZ le
819-429-3408

POUR TOUTE URGENCE

Police
Pompiers
Ambulance



COMPOSEZ LE
911

Cette année encore, les bénévoles du côté Est et du côté Ouest de la Municipalité du Canton de Harrington ont travaillé fort à organiser les activités qu'ils présentaient lors de leur Carnaval respectif.

Soulignons entre autres le concours de bonhomme de neige du centre communautaire de Lost River qui a réuni plusieurs participants.



Glissades, joutes amicales de hockey, promenades en traîneau et plus encore ont fait la joie des petits et des grands.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles pour la mise sur pied de toutes ces belles activités qui rassemblent, embellissent et réchauffent ces journées d'hiver.



À venir, au centre communautaire de la Vallée de Harrington:

- 21 février 2020 : Patinage libre pour tous dès 18h00 et hockey pour adultes à 19 h00 (le casse-croûte et le bar seront ouverts dès 18h00)
- 28 mars 2020 : Soirée Karaoke
- 10 avril 2020 : Fête de Pâques pour enfants, 13h00 à 15h00
- 18 avril 2020 : Encan silencieux et souper partagé à 17h00
- 10 mai 2020: Diner Fête des Mères, 11h30 à 13h30

📍 : 2940, Route 327
Harrington, Québec, J8G 2T1
www.harrington.ca

☎ : 819-687-2122
877-787-2122

✉ : 819-687-8610
📧 : administration@harrington.ca



POUR NOUS JOINDRE

Jacques Parent

Maire

j.parent@harrington.ca
819-687-2122 p. 3208

Melanie C. O'Connor

Directrice générale
et
secrétaire-trésorière

m.oconnor@harrington.ca
819.687.2122 p. 3204

Brigitte Dubuc

Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

b.dubuc@harrington.ca
819.687.2122 p. 3203

Lucie Côté

Directrice des finances

l.cote@harrington.ca
819.687.2122 p. 3205

Heather-Anne MacMillan

Adjointe administrative
(taxation, finance et service incendie)

h.macmillan@harrington.ca
819.687.2122 p. 3202

Neil Swail

Directeur des services de sécurité
incendie et des travaux publics

n.swail@harrington.ca
819.687.2122 p. 3206

Catherine Rowlands

Adjointe administrative
(urbanisme, environnement
et travaux publics)

c.rowlands@harrington.ca
819.687.2122 p. 3228

Aamir Ouazzani

Inspecteur municipal
a.ouazzani@harrington.ca
819.687.2122 p.3201

ARNAQUE = Une compagnie frauduleuse sollicite un paiement de taxes par internet = ARNAQUE

En effet, si vous êtes contacté par courriel afin d'effectuer un paiement de taxes municipales par une entreprise que vous ne connaissez pas, appelez immédiatement la Sûreté du Québec.

La Municipalité du Canton de Harrington n'a pas retenu les services d'un tiers afin de percevoir vos taxes municipales. Les taxes municipales sont payables en personne aux bureaux de la municipalité, par la poste au moyen d'un chèque ou encore via votre institution financière.

La ville de Hawkesbury a été ciblée par cette arnaque et elle avertissait ses citoyens dans un communiqué de presse. C'est ce que rapportait le journal "The Review" dans son édition du 8 janvier 2020.

Rappelez-vous : vous ne devez jamais donner de renseignement personnel et/ou d'information sur votre compte bancaire ou votre carte de débit ou de crédit. Certaines compagnies frauduleuses essaient d'avoir ces informations par téléphone et également par internet.

Monsieur Aamir Ouazzani, nouvel inspecteur municipal

La Municipalité du Canton de Harrington
est heureuse d'accueillir
Monsieur Aamir Ouazzani,
en tant qu'inspecteur municipal.



Cueillettes des gros objets pour l'année 2020

- * 28 mai
- * 16 juillet
- * 17 septembre
- * 22 octobre



N'oubliez pas, vous devez vous inscrire auprès de madame Catherine Rowlands au (819) 687-2122, poste 3228

Horaire de l'écocentre 2020

Février, mars et avril: les samedis
Mai: les samedis + le lundi 18 mai
Juin: les vendredis et les samedis
Juillet et août: les lundis, vendredis et samedis
Septembre: les samedis + le lundi 7 septembre
Octobre: les samedis + lundi 12 octobre
Novembre et décembre: les samedis

L'écocentre est ouvert entre 8h et 16h.

Avec les redoux que nous connaissons depuis le début de l'hiver, vous pouvez constater que plusieurs cours d'eau sont partiellement ou ne sont pas encore gelés.

Soyez très prudents si vous prévoyez circuler sur certains lacs et certaines rivières.

Respectez les consignes de sécurité, elles peuvent vous sauver la vie.

Épaisseur de glace minimum recommandée pour une glace neuve et transparente.

Il y a toujours un risque avec la glace.
Assurez-vous de percer des trous d'évaluation à divers endroits.

7 cm (3") ou moins
Ne vous y aventurez pas!

10 cm (4") pêche sur glace marcher ski de fond patiner	12 cm (5") véhicule motoneige ou VTT	20-30 cm (8-12") un véhicule automobile ou camion léger	30-38 cm (12-15") un véhicule un camion de poids moyen
--------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------


SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™
Les experts en surveillance aquatique

Éducation,
Loisir et Sport
Québec


La modération a bien meilleur goût.

Travaux routier sur le territoire de la Municipalité du Canton de Harrington

Au mois d'octobre 2019, la municipalité a débuté des travaux d'amélioration du chemin du Lac-des-Esclaves sur un tronçon de 3 kilomètres. Ce projet de mise à niveau de la route se poursuivra au cours des 3 prochaines années. Les travaux nécessitent du dynamitage sur quelques sections, l'installation de nouveaux ponceaux, creusage de fossés ainsi que le déplacement de quelques poteaux électriques.



Afin de réparer les dommages liés aux inondations de la rivière Rouge survenues pendant la période de dégel, des travaux de rehaussement (1.7 mètre) du chemin de la Rivière Maskinongé ont été effectués sur environ 400 mètres. Ce rehaussement de chemin protégera des prochaines crues. La continuité des travaux s'effectuera cette année et en 2021.

Séances du conseil municipale

9 mars 2020	Centre communautaire de Lost River, 2811, Route 327 à Harrington
6 avril 2020	Centre communautaire de Lost River, 2811, Route 327 à Harrington
11 mai 2020	Centre communautaire de Lost River, 2811, Route 327 à Harrington

Lundi, 19 heures

**Centre Communautaire
de la
Vallée de Harrington
C.C.V.H.**

Chantal Scapino (450) 858-1354
420, ch. de Harrington,
Harrington, Qc., J8G 2S5

**Club de l'Âge d'Or
de
Harrington
C.A.O.H**

Waverly McRae (819) 242-9225
259, ch. de Harrington
Harrington, Qc., J8G 2S5

**Centre Communautaire
de
Lost River
C.C.L.R.**

Joan Field (819) 687-8159
2811, route 327
Harrington, Qc., J8G 2T1

**Club de l'Âge d'Or
de
Lost River
C.A.O.L.R**

Lynn Horrocks (819) 687-2616
2811, route 327
Harrington, Qc., J8G 2T1

Le rôle de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal est responsable de l'application des règlements municipaux et de l'étude de toutes les demandes de permis et certificats, des infractions, des demandes de lotissement ainsi que des demandes de dérogation mineure.

Si vous prévoyez faire des travaux sur votre propriété (rénovation, agrandissement, installations septiques, piscine, cabanon, coupe d'arbres, etc.), veuillez consulter la réglementation et si nécessaire, faites vos demandes de permis avant d'entreprendre des travaux.

Le rôle de l'inspecteur municipal est, entre autres, d'orienter et d'informer les citoyens dans le cadre de leurs projets, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. C'est pourquoi vous devez le consulter avant d'entreprendre tous travaux. Ceci peut vous éviter beaucoup de problèmes et de déceptions.

Vous devez également avertir l'inspecteur municipal dès la fin de vos travaux. Ce dernier doit alors se rendre à votre domicile afin de constater lui-même la fin de vos ouvrages, déterminés au moment de votre demande de permis.

telmatik

Le nouveau système de messageries d'urgence automatisé de la municipalité est maintenant en fonction.

Se sont déjà 750 personnes qui sont inscrites à ce jour.

Nous vous rappelons qu'il est important pour vous de nous retourner votre formulaire afin de vous enregistrer et que vous puissiez recevoir toutes les informations pertinentes en situation d'urgence et bien plus encore.

**Dès ce printemps,
le nouveau site internet
de la municipalité entrera en fonction.**



www.harrington.ca

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leur installation septique. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022. L'aide financière accordée peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Elle correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles. Ces dépenses doivent être issues de travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.

Pour tous renseignements: <http://www.environnement.gouv.qc.ca>